

LE DISTRICT SCOLAIRE DE PHILADELPHIE
AU SUJET DU
RÈGLEMENT SUR L'HARCÈLEMENT PROHIBÉ

QU'EST-CE QU'UN HARCÈLEMENT PROHIBÉ?

L'harcèlement est une conduite verbale, écrite, graphique ou physique liée au sexe, l'âge, la couleur de la peau, l'orientation sexuelle, l'expression de l'identité sexuelle (connue ou perçue), l'origine nationale, la religion, le handicap, le statut socio-économique et / ou les croyances politiques.

QUELS SONT LES EXEMPLES DE COMPORTEMENT PROHIBÉ?

- *Menacer ou harasser, intimider ou attaquer physiquement un autre élève ;*
- *Ecrire des graffiti contenant un langage insultant qui dénigre pour d'autres ;*
- *Lancer des plaisanteries dénigrantes ou coller des noms impropres ou des calomnies dirigées contre d'autres ;*
- *Des actes de stéréotypes négatifs ou hostiles qui dénigrent d'autres ;*
- *Éléments graphiques ou écrits contenant des commentaires ou des stéréotypes qui sont soit mis en ligne, distribués ou sont écrits ou imprimés sur des habits et qui dénigrent d'autres.*

LE DISTRICT INTERDIT TOUTE FORME DE HARCÈLEMENT PAR LES ÉLÈVES DU DISTRICT.

QUE FAIRE SI VOUS OU QUELQU'UN QUE VOUS CONNAISSEZ EST VICTIME D'HARCÈLEMENT?

Signalement des cas d'harcèlement:

- Les élèves ou les parents / tuteurs des élèves qui ont été harcelés ou témoins d'harcèlement doivent immédiatement signaler ces incidents au directeur de l'école ou la personne déléguée, ou à tout autre membre du personnel de l'école, y compris les enseignants, les conseillers d'orientation, les entraîneurs et les administrateurs.
- Tout membre du personnel qui reçoit un tel rapport doit immédiatement en informer le directeur ou son délégué.
- Si le problème persiste, ou si l'école ne prend pas d'action, les élèves ou les parents/tuteurs doivent signaler l'incident à la hotline de district au 215-400-SAFE.

QUE SE PASSERA-T-IL APRÈS QU'UN INCIDENT D'HARCÈLEMENT EST SIGNALÉ?

Il y aura une enquête rapide et approfondie de tous les rapports. Si les allégations sont avérées justes, le principal ou son délégué prendront les mesures suivantes:

- Informer l'élève qui harcèle des résultats de l'enquête;
- Revoir la définition de l'harcèlement et le règlement du District en matière d'harcèlement;
- Punir le comportement par rapport au nombre d'infractions et de leur gravité;
- Aviser les parents de l'élève(s) qui harcèle (ent), y compris les actions de l'élève et des conséquences.

QU'ARRIVERA-T-IL AUX ÉLÈVES QUI HARASSENT LES AUTRES ?

Conséquences des violations:

- Les élèves qui enfreignent la politique d'harcèlement illégal seront disciplinés selon le Code de conduite de l'élève.
- Si la première infraction est notamment grave, ceci pourrait entraîner une suspension à long terme (4-10 jours); un placement dans un programme d'éducation alternative; ou l'expulsion.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter le Bureau de discipline des audiences et des expulsions (Office of Student Discipline, Hearings and Expulsions) au (215) 400-4230